

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Octobre 2025

212x25

MISE A DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES **POUR LE TELETHON**

La commune des Pennes Mirabeau met à disposition des salles municipales aux associations dans le cadre du Téléthon pour organiser des soirées festives.

Il est proposé de mettre les salles municipales gracieusement à disposition des associations qui en ont fait la demande à savoir :

- L'association Comme un Accord, coprésidée par Madame Baillard Monique - Siret 92160230600018 - pour la salle Tino Rossi le 9 novembre 2025.

- L'association la clef des chants, présidée par Madame Dominique Mozziconacci - Siret 40012766800012 - pour la salle du Jas Rod le 12 décembre 2025.

- L'association la Porte des Etoiles, présidée par Monsieur Farci – Sébastien Farci – Siret 40902537600016 – pour la salle du Jas Rod le 09 janvier 2026.

Il est précisé que la salle Tino Rossi pourra être mise à disposition le samedi 6 décembre 2025 à une association de la commune qui en ferait la demande.

Les associations devront compléter un dossier type de location de ces salles.

Vu l'avis favorable de la commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

– APPROUVE la mise à disposition des salles gratuitement dans le cadre du Téléthon.

– SE PRONONCE comme suit

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL